



PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## La réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves et son projet d'extension

La réserve naturelle nationale du marais d'Yves, réservoir de biodiversité situé entre terre et mer, abrite un patrimoine naturel exceptionnel qui se décline en habitats diversifiés (dunes, lagunes, prairies, roselières, etc.) avec une flore et une faune remarquables. Sa position stratégique entre d'importantes vasières maritimes et des marais intérieurs, fait de la réserve un site majeur d'hivernage et de halte migratoire pour des milliers d'oiseaux.

À la suite de la tempête Xynthia et en réponse aux prévisions en matière d'élévation du niveau de la mer, l'État et les collectivités ont lancé un plan d'action et de prévention des inondations qui a acté l'édification d'une digue de protection à l'intérieur de la réserve naturelle. Pour conforter une zone tampon entre terre et mer où s'amortit l'énergie de la houle et pour accompagner le projet de digue, l'État, associé aux collectivités locales, acteurs socio-économiques et associations de protection de la nature se sont engagés à étendre la réserve naturelle.



Le dossier d'enquête publique relatif au projet d'extension de la réserve naturelle nationale du marais et de la baie d'Yves est consultable sur le site internet de la Préfecture de Charente-Maritime.

Il est également consultable dans les mairies d'Yves et Fouras où un registre d'observations est mis à disposition.

Les observations et avis peuvent être adressés par messagerie à l'adresse suivante :

[pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)



Réserve Naturelle  
MARAIS D'YVES

## Les enjeux de l'extension

L'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves permettra une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux en protégeant notamment la vasière de la baie d'Yves et garantissant une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau. C'est aussi l'occasion de prendre en compte l'évolution du trait de côte face aux changements climatiques en permettant le recul et la pérennisation de certains habitats et garantissant la protection de nombreux milieux fragilisés.

**Les vasières de la baie d'Yves,** soumises au balancement des marées, **abritent différentes communautés végétales** tels

que les prés salés, herbiers de zostères naines, algues microscopiques, qui génèrent une très forte « production primaire ».

Le périmètre d'extension englobe notamment **un herbier à zostère naine qui joue un rôle d'habitat très original pour de nombreuses espèces comme les poissons, crustacés mais aussi certains oiseaux.**

Sa protection est un enjeu majeur à l'échelle du parc naturel

marin de l'estuaire de la Gironde et des pertuis Charentais. Mais ces vasières sont également soumises à de fortes pressions anthropiques (pêche à pied et autres activités de loisirs). Leurs protections seront bénéfiques à l'ensemble de la faune et de la flore qui y est inféodée.



*Barges à queue noire*

Quelle que soit la saison, l'entité fonctionnelle de la baie et des marais d'Yves est une étape vitale pour des milliers d'oiseaux. Elle constitue un relais au sein du réseau d'espaces naturels protégés du littoral atlantique. En hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1 500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées fréquentent la baie d'Yves. Elle est un site d'importance internationale pour 5 espèces de limicoles et d'anatidés.

**574 espèces de plantes ont été répertoriées sur la réserve naturelle.**

Parmi ces espèces, 47 peuvent être considérées comme rares et remarquables ce qui fait de la réserve un site majeur en France pour la flore. Parmi elles, pas moins de 42 espèces patrimoniales sont présentes sur le périmètre d'extension dont le Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*), endémique des dunes franco-atlantiques et protégée au niveau européen. Ou encore l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*) endémique française et protégée au niveau national.

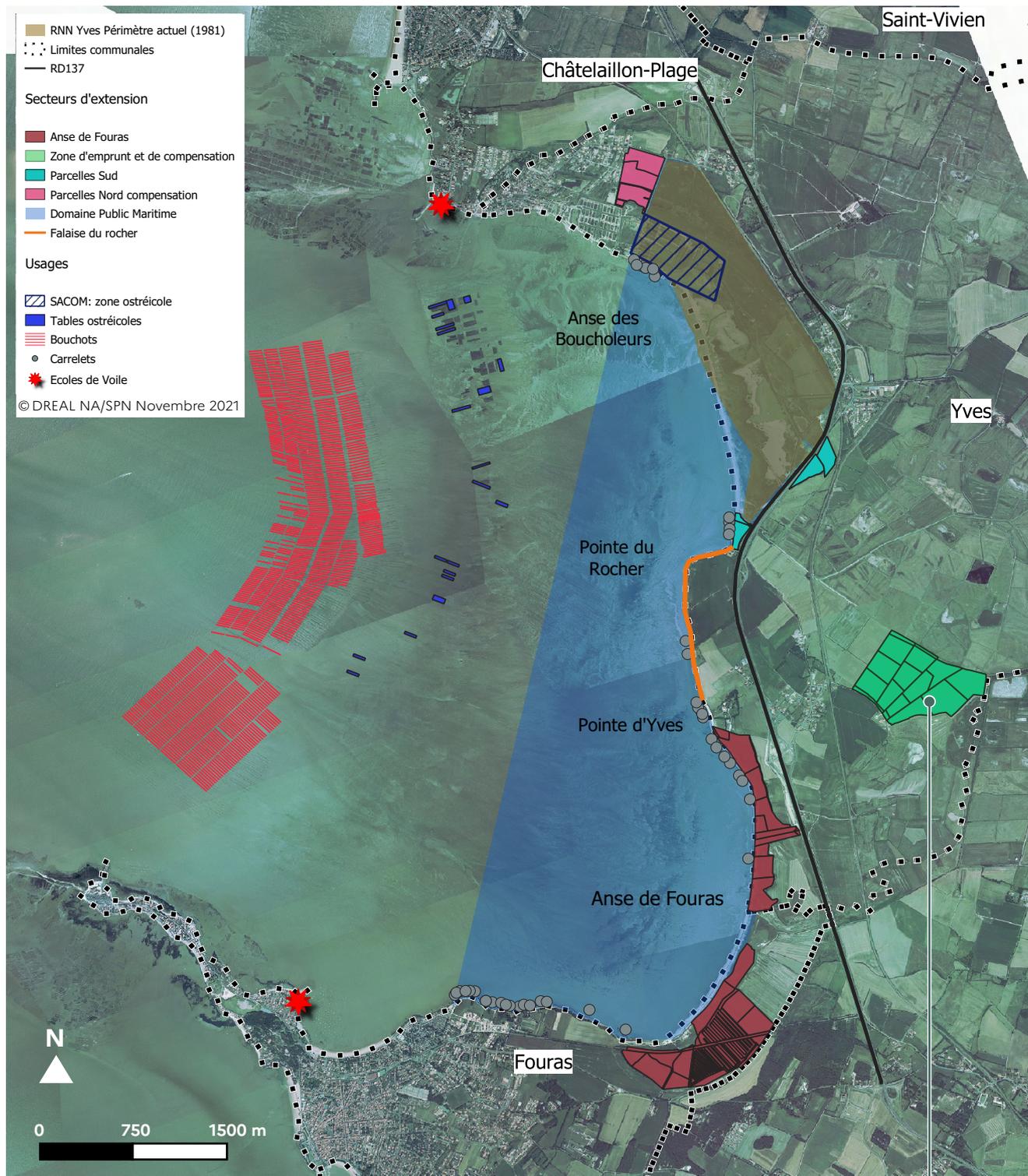


*Iris maritime*

La réserve abrite aussi des espèces protégées tel que le Pélobate cultripède, un amphibien atypique et vulnérable présent sur une partie du périmètre. Le marais d'Yves compte parmi les dernières zones de présence de l'espèce sur la façade atlantique. Également le Leste à grands stigmas, espèce d'insectes odonates qui trouve autour des zones humides arrières littorales des habitats favorables à sa reproduction.

**La réserve naturelle du marais d'Yves est un site majeur pour leur conservation tout comme le réseau des réserves naturelles du littoral atlantique.**

# Secteurs d'extension et usages



**Zoom sur la zone d'emprunt et de compensation environnementale :** Cet ensemble de prairies et de baisses en eau sera restauré dans le cadre des mesures compensatoires aux travaux de digue sur la réserve naturelle. Elle s'inscrit dans le réseau de zones humides à très forts enjeux pour l'avifaune migratrice et nicheuse des pertuis charentais. Le classement et la gestion de cette zone humide est une véritable réponse aux enjeux de l'élévation du niveau marin en permettant le report de zones de repos aux oiseaux d'eau en arrière du littoral. Son intégration proposée au périmètre de la réserve naturelle vise une gestion coordonnée des différents secteurs terrestres et marins de la future réserve naturelle étendue ainsi qu'à l'échelle des pertuis Charentais.

# Qu'est-ce que cela va changer sur les zones d'extension ?



## JE SUIS UN PÊCHEUR PROFESSIONNEL

Pêche à pied interdite.  
Pêche embarquée avec des filets maillants autorisée jusqu'à la cessation de l'activité de l'armateur ou du navire.



## JE SUIS UN PÊCHEUR DE LOISIR

Pêche de loisirs aux carrelets maintenue.  
Pêche à pied interdite.



## JE SUIS UN OSTRÉICULTEUR

Maintien des activités.



## JE SUIS UN ÉLEVEUR

Maintien de l'activité d'élevage extensif et de fauche des prairies humides.  
Produits phytosanitaires interdits.



## JE SUIS UN CHASSEUR

Chasse interdite.  
La régulation du sanglier restera une priorité.



## JE SUIS UN PROMENEUR OU UN CYCLISTE

Piste cyclable de l'anse de Fouras maintenue.  
Continuité littorale pédestre et équestre maintenue sur la plage.



## JE PRATIQUE UN SPORT NAUTIQUE

Sports nautiques et autres activités de loisirs interdits.



## JE SOUHAITE DÉCOUVRIR LA RÉSERVE NATURELLE

Activités de découverte encouragées et encadrées par le gestionnaire de la réserve.

## ILLUSTRATIONS

Photos couverture (du haut vers le bas)

- Marais d'Yves, © David Pacaud
- Falaise du Rocher, © Héloïse Maurouard / DREAL NA
- Carrelet, © David Pacaud
- Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) © Thierry Degen / DREAL NA
- Marais d'Yves, © Thierry Degen / DREAL NA

Aquarelles

© Denis Clavreul

## RÉDACTION

DREAL Nouvelle-Aquitaine

## RÉALISATION

DREAL Nouvelle-Aquitaine - Novembre 2021

## Projet de territoire pour la découverte du patrimoine naturel

L'extension de la réserve naturelle est aussi l'occasion de **dynamiser l'éducation à l'environnement et la sensibilisation aux enjeux de protection de la biodiversité.**

Des sentiers de découverte, des observatoires, un itinéraire cyclable, une maison de site, sont autant d'éléments structurants et qui auront toute leur place dans ce projet. Ainsi l'ensemble des acteurs de ce territoire impliqués dans la gouvernance du site pourront s'approprier et faire vivre cet espace exceptionnel.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfet maritime de l'Atlantique

Préfet de la Charente-Maritime

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine**